



Encaissement et virement pour le compte d'une entreprise européenne et étrangère ?

Par **koro**, le **07/03/2021** à **02:33**

Bonjour,

Je vous remercie d'avance pour toute l'aide et conseils que vous pourriez m'apportez.

Si je viens vers vous c'est pour solliciter votre aide et vos conseils afin de mieux comprendre les modalités et les obligations légales pour les encaissements et virements pour le compte d'une entreprise européenne et étrangères.

Je suis une entreprise de prestation de services et de mise en relation pour les particuliers et professionnels, je souhaiterais pouvoir proposer un service de prestation d'encaissements et de virement pour le compte d'entreprise tiers qu'elle soit européenne ou étrangère. Cette prestation de service ne concerne que les professionnels, qu'ils soient une petite ou moyenne structure dans le monde, qui souhaite se développer sur le territoire européen et qui n'ont pas soit le temps, la possibilité ou les moyens de faire les encaissements et virements pour leurs propre compte. Cela concerne principalement toutes réservations professionnelles, comme les séjours, les moyens de locomotion, restaurant, séminaire.... Les entreprises étrangères qui travaillent ou souhaitent travailler avec des clients européens ou proposer leurs services, comme les centres d'appels, secrétariat, architecture....

La partie dont s'occupe mon entreprise est de faire les encaissements pour le compte de ses entreprises et ensuite d'effectuer un virement bancaire vers le compte de l'entreprise qui nous sous-traite ou vers les différentes réservations demandées par cette entreprise.

Pour les virements étrangers nous travaillons avec sogexia et pour le compte bancaire ou ce fait tous les encaissements nous travaillons avec Manager one qui est très pratique pour tenir

une comptabilité claire et nette.

Les virements que nous faisons sont tous accompagnés de factures émises par l'entreprise tiers ou jointes au virement par l'établissement où nous avons effectué la réservation.

Actuellement nous avons déjà trois entreprises en France dont deux avec un statut de micro-entreprise et une en S.A.S, deux entreprises au Maghreb, Maroc et Tunisie, une entreprise en Thaïlande et une au Canada.

Merci d'avoir pris le temps de me lire et pour toute l'aide et conseil que vous pourrez m'apporter, si j'ai oublié des choses ou que vous souhaitez plus d'information n'hésitez pas à me le dire.

Bonne soirée.